

Le 22 février 2024,

**Note à l'attention de Morgan Labar,
directeur de l'ESAA,**

Organisation des ateliers d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour 2024 2025

Contexte :

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Le parcours d'éducation artistique et culturelle accompli par chaque élève se construit de l'école primaire au lycée, dans la complémentarité des temps scolaire et périscolaire d'une part, des enseignements et des actions éducatives d'autre part. Il conjugue l'ensemble des connaissances et des compétences que l'élève a acquises, des pratiques qu'il a expérimentées et des rencontres qu'il a faites dans les domaines des arts et de la culture.

<https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496>

Depuis 2021, l'ESAA mène une politique d'EAC active.

On notera en particulier le partenariat avec le Festival d'Avignon et la tenue d'atelier à destination du jeune public, ainsi que la réalisation de la brochure jeune public en 2021. On notera également la participation au Festival "C'est pas du luxe" depuis 2018, en particulier la proposition de quatre ateliers par les intervenants des ateliers de pratique amateur.

Il importe de mentionner la nouvelle politique engagée par l'actuelle direction, visant à donner accès au plus grand nombre à des contenus exigeants. Ainsi du partenariat avec le laboratoire de recherche-crédation SACRe (PSL Université) dans le cadre de la programmation gratuite du Festival d'Avignon 2022, de la présentation de l'atelier menée au Muséum Requien dans le cadre d'une carte blanche l'ESAA au Festival de l'Histoire de l'Art de Fontainebleau (3, 4 et 5 juin 2022), ou encore des interventions de chercheurs de l'établissement à destination du grand public (conférences de Morgan Labar, directeur de l'ESAA et historien d'art, au FRAC PACA en octobre 2021, à la Collection Lambert en Avignon en mai 2022, etc.).

Lieu privilégié de sensibilisation artistique, les ateliers d'EAC sont destinés à un large public, de tous âges et origines sociales. Ayant pris la mesure d'un engouement croissant pour les loisirs culturels dont les pratiques artistiques, l'ESAA a réinventé sa programmation à destination des publics mais souhaite aujourd'hui réinterroger son territoire au service des territoires dits plus éloignés des dispositifs. Cette dynamique de travail s'inscrit d'ailleurs pleinement dans le cadre du [Printemps de la ruralité](#) porté par le Ministère de la culture.

- Partenariat avec le Totem ;
- Partenariat avec le Festival d'Avignon ;
- Partenariat avec l'Espace Pluriel et la Croix des Oiseaux.

Il est proposé de confirmer ces partenariats pour 2024 2025 et de confier la réalisation de ces projets au chargé des ateliers EAC.

3. Développer des ateliers de la ruralité culturelle par le biais de « l'art mis en boîte »:

Il est proposé d'acquérir un véhicule (type camion) pour créer des ateliers dans les territoires ruraux du Département du Vaucluse.

Exemple de camion-musée déjà éprouvé par le centre Georges Pompidou : [Le MuMo, ce camion-musée qui fait voyager l'art sur les routes de France - Magazine - Centre Pompidou](#)

Le financement de cette acquisition pourrait faire l'objet d'une demande de financement exceptionnelle auprès de la DRAC PACA.

Il sera par ailleurs proposé de solliciter le Grand Avignon et le Département du Vaucluse pour participer au fonctionnement de ces ateliers qui seraient réalisés par des post-diplômés de l'ESAA au titre de la professionnalisation (charges mensuelles : 4 ateliers par mois de 3 heures soit 4 X 10 mois X 400€ + 100€ par mois de matériel = 17 000€).

Ces ateliers au nombre de 4 par mois pourraient être proposés aux villages du Vaucluse en lien avec la DSDEN de Vaucluse avec qui l'ESAA échange actuellement (Marie Eybert, A-DASEN, DSDEN de Vaucluse, 04 90 27 76 07).

Dans l'attente de votre accord pour une mise en place de ces dispositions,

Raphaëlle Mancini

Secrétaire générale ESAA



